

Prix national arturbain.fr 2018 : "Revitaliser les centres des villes petites et moyennes"

Maitrise d'ouvrage :

Ville de Nay, Place de la République CS 70034, 64800 NAY, Téléphone : 05 59 61 90 30
AMO : Société d'Équipement des Pays de l'Adour (SEPA) 238 Boulevard de la Paix, CS 47524 - 64000 PAU cedex - Tél.: 05 59 80 04 59

Responsables :

Guy CHABROUT, Maire de Nay - Céline VACHER, Chargée d'opération Société d'Équipement des Pays de l'Adour

Présentateurs :

Guy CHABROUT, Maire de Nay - Dominique CICO, Atelier Cité Architecture

Organisme décisionnaire et propriétaire du site :

Ville de Nay

Description de l'opération :

Nay, Lauréat de l'Appel à Manifestation d'intérêt centre bourg 2014 - Dans le cadre de son projet de redynamisation du centre bourg a décidé de développer des projets structurants selon 5 axes majeurs :

Axe 1 : le projet urbain et les fonctionnalités urbaines / Axe 2 : le traitement de l'habitat et le renouvellement urbain / Axe 3 : le développement touristique / Axe 4 : le développement économique et les services / Axe 5 : environnement et qualité de vie.

L'intervention s'inscrit dans le cadre des objectifs urbains du 1er axe à savoir :

- le réaménagement du cœur de bastide (places de la République, du Marcadieu et de la Fontaine d'Argent, site Hôtel de ville et marché) pour un centre apaisé - la réorganisation du plan de circulation et de stationnement - la création d'un paysage nocturne - la réintroduction du végétal - permettre la réalisation d'un bâtiment à vocation culturelle (projet porté par la Communauté de communes du Pays de Nay) en lieu et place de l'ancienne gendarmerie.

Equipe pluridisciplinaire :

Architecte/urbaniste/mandataire : **Atelier Cité Architecture**, Dominique Cico et Bruno Tonfoni / Génie Urbain et environnemental : **Artelia**, Olivier Tuchagues et Jean Louis Caillaba / Paysagiste : **Pays Paysages**, Maité Fourcade et Pierre Laizin / Concepteur lumière : **Yon Anton-Olano** / Consultant mobilités et déplacements : **Sormea** (Dialogue compétitif et AVP)

Re-habiter le cœur de la bastide, Nay (64)



Le cœur de la bastide avant aménagement



Place de la République AVANT



Place de la République APRES



Place du Marcadieu AVANT



Place du Marcadieu APRES



Projet d'aménagement du cœur de la bastide

Qualité architecturale

- S'appuyer sur la géométrie du cœur de bastide pour s'assurer de la continuité des actions.
- Retrouver l'axe de composition historique du centre bourg.
- S'inscrire dans la continuité des aménagements déjà réalisés dans le centre bourg (Allées de Chanzy et rues adjacentes ...).
- Mise en valeur du patrimoine architectural : Halle mairie/marché et la maison Carré inscrit au titre des monuments historiques, Calade.
- Création d'une image nocturne par la mise en place d'un éclairage Led performant (facteur Ulor proche de 0 et réduction de l'intensité par une gestion intelligente de la lumière) et la mise en lumière de la façade de la Mairie et des arcades.
- Permettre la réalisation du centre culturel à l'extrémité de la place du Marcadieu.

Qualité de la vie sociale

- Projet réalisé au terme d'un dialogue compétitif sous l'égide du programme de revitalisation centre bourg regroupant les élus de la ville (majorité et opposition), un comité d'experts (Architecte conseil de l'Etat, Paysagiste conseil de l'état, Architecte des bâtiments de France...), associations et habitants.
- Par un nouveau partage de l'espace public et la création d'une zone de rencontre permettre de nouveaux usages autres que le stationnement.
- Re-hiérarchisation des espaces publics par un traitement différencié entre les différents lieux.
- Fouille archéologique permettant d'apporter de nouvelles connaissances de l'évolution de la bastide du Moyen âge à nos jours.
- S'inscrit dans une stratégie globale de revitalisation par le renouvellement urbain, le développement du tourisme, le développement économique, le développement des équipements.

Respect de l'environnement

- Démarche de Labellisation «Citta Slow» de la commune de Nay pour une ville lente
- Recréer un lien entre le coteau et le gave de Pau par le renforcement de la présence du végétal avec la plantation de 150 arbres en remplacement des 50 existants.
- Réduction de - 7% de la surface imperméabilisée par la plantation en pied d'arbres.
- Réduction de - 20% du nombre de place de stationnement sur l'ensemble du centre bourg.
- Utilisation de la pierre naturelle ou de pierre reconstituée (béton désactivé ou balayé) pour les revêtements de sol.
- Augmentation de l'espace réservé aux piétons et cycles (Trottoir et zones de rencontre).